



NETTOYER ET DESINFECTER LES LOCAUX

Les bonnes pratiques face au COVID-19

Mise à jour le 14/05/2020

Dans le contexte de pandémie de Covid-19 actuel, et pour répondre au protocole national de déconfinement pour les entreprises, **le nettoyage et la désinfection des surfaces professionnelles considérées à risque de contamination sont indispensables.**

Ce constat est appuyé par plusieurs études scientifiques qui montrent que le coronavirus SARS Cov2 peut survivre plusieurs heures sur des surfaces solides et aussi par le fait que toute personne peut être un porteur sain.

Le nettoyage vise à éliminer les contaminants ; **la désinfection** consiste à détruire les agents pathogènes (le coronavirus dans le cas présent).

Comment faire ?

1. Identifier les surfaces majoritairement souillées lors de l'activité

Commandes machines, claviers, souris, volants de véhicule, écrans tactiles...

2. Identifier les surfaces souillées « annexes »

Distributeurs alimentaires, poignées de portes, interrupteurs, mains courantes...etc.

3. Périodicité

Le nettoyage des surfaces et des sols doit être réalisé **quotidiennement**.

Pour les surfaces identifiées comme « à risques de contamination » suite à l'évaluation des risques, il convient de réaliser, en plus du nettoyage, une désinfection. La fréquence recommandée est de **2 fois par jour**.

4. Les sols

L'utilisation de l'aspiration est possible uniquement s'il est muni d'un filtre **HEPA** (High efficiency particulate air) ; filtre permettant de retenir les micro-organismes de l'air rejeté par l'aspirateur. A défaut, il est recommandé de procéder à un **nettoyage à l'humide** pour fixer ces particules.



Quels produits utiliser ?

1. Le nettoyage

Utiliser un produit contenant un tensioactif : eau savonneuse, spray nettoyant, dégraissant, détergent.

2. La désinfection

Pour désinfecter une surface contenant potentiellement le virus SRAS-CoV2, il faut obligatoirement utiliser un virucide répondant à la norme **NF EN 14476**. Cette référence est mentionnée sur le flacon du virucide et/ou sur la fiche technique.

D'autres produits peuvent être utilisés : alcool à 70°C minimum, eau de Javel à la concentration virucide de 0,5% de chlore actif (soit 1L de Javel à 2,6% + 4L d'eau froide).



Préserver sa santé

Avant toute utilisation de produit, il convient de se référer à la **fiche de données de sécurité (FDS)** et à la **fiche technique (FT)**. Ces deux éléments doivent être fournis par le vendeur.

Ils contiennent des informations sur l'utilisation du produit ainsi que sur les équipements de protection individuelle (EPI) à utiliser : lunettes de protection, vêtements de protection, gants et masques respiratoire adaptés.



→ Ne pas oublier que l'aération, la ventilation des locaux fait également partie des mesures de prévention.

En cas de suspicion COVID-19 dans l'entreprise, mesures spécifiques :

1. **Consigner** la zone concernée par un balisage pour éviter d'éventuelles contaminations indirectes
2. **Aérer** la (les) pièce(s) au minimum 30 minutes quand c'est possible
3. Mettre des EPI adéquats à disposition de la personne effectuant le nettoyage et la désinfection (gants de protection et masque)
4. **Identifier** les zones où la personne a séjourné et travaillé dans les 48H précédant la déclaration des symptômes (poste de travail, bureaux, salle de pause, vestiaire ... **ET SALLE D'ISOLEMENT**).

Avant de nettoyer les surfaces du poste occupé par le salarié malade, dans la mesure du possible, **attendre** au minimum 3 heures et de préférence jusqu'à la reprise de poste le lendemain, afin de réduire le risque d'exposition.

→ Respecter un « protocole de nettoyage essuyage humide » avec lavette jetable à usage unique imprégnée de solution désinfectante virucide selon la norme EN 14476.

Mesures valables pendant toute la durée de la pandémie COVID-19 :

- **Dédier** un contenant spécifique au recueil des déchets souillés pour chaque intervention de nettoyage.
Fermer et évacuer le sac (à jeter dans un autre sac poubelle, principe du double contenant) à chaque fin de désinfection.
- **Vérifier en permanence les stocks** en consommables (gel hydro alcoolique, sacs-poubelles, papiers absorbants, produits de nettoyage, produits de désinfection...)

Autres risques

1. Risque électrique

Le risque électrique doit également être pris en compte lors du nettoyage et la désinfection des surfaces.

En effet, il convient de rester vigilant vis-à-vis des circuits électriques lors de l'utilisation d'un liquide.



2. Mélanges dangereux

Le nettoyage et la désinfection des surfaces/sols ne doivent pas être réalisés successivement car des mélanges de produits chimiques incompatibles peuvent créer des dégagements de vapeurs toxiques (exemple de vapeurs de chlore).



Contact

Pour toute question relative au nettoyage de vos locaux, vous pouvez **vous rapprocher de votre service de santé au travail** :



4 Rue Richond des Brus - CS 80019
43009 Le Puy-en-Velay CEDEX
Tel : 04 71 05 51 10
Mail : contact@aist43.fr - Site : aist43.fr

NB : Ces recommandations et informations sont susceptibles d'être modifiées, précisées en fonction de l'état des connaissances.

Document élaboré par :

Dr Anne IORDANOFF _ Collaborateur Médecin _ AIST43
Sylvain SOUVIGNET _ Toxicologue _ AIST43
Guillaume DESCHAUX _ Chargé de communication _ AIST43



4 Rue Richond des Brus - CS 80019
43009 Le Puy-en-Velay CEDEX
Tel : 04 71 05 51 10
Mail : contact@aist43.fr - Site : aist43.fr